

BULLETIN DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION
des Centres de Beauté de CEW France

A renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre des Centres de Beauté de CEW :
Centres de Beauté de CEW France

120, avenue Charles de Gaulle
92522 Neuilly sur Seine Cedex
Tel/Fax : 01 72 92 06 39

NOM/PRENOM

ADRESSE

.....

Je souhaite soutenir personnellement l'action des Centres de Beauté de CEW France et je fais un don de :

30 € (me revient à 10,20 €*) **60 €** (me revient à 20,40 €*)

90 € (me revient à 30,60 €*) à ma convenance de : €

Merci d'établir le chèque à l'ordre des Centres de Beauté de CEW France.

66 % de déduction fiscale

L'association des Centres de Beauté de CEW France est reconnue d'intérêt général, ce qui ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable (*article 238 bis du Code général des Impôts*).
Un reçu fiscal vous sera délivré.